

Maisons Canada — Webinaire (avril 2026)

Présentatrices et présentateurs : Deyan Kostovski (directeur), Valesia Faria (vice-présidente principale, partenariat et développement), Vicki Martin (responsable des partenariats pour les méthodes modernes de construction) et Mercedeh Madani (directrice des partenariats pour l'Ontario).

Mandat de Maisons Canada

Maisons Canada accélère la construction de logements abordables dans tout le Canada par les actions suivantes :

- 1) **Fournir des outils financiers souples :** Déployer des capitaux publics pour soutenir la préparation, la mise en œuvre et les retombées durables.
 - a. Attirer les investissements privés et philanthropiques et mobiliser tous les paliers de gouvernement.
- 2) **Exploiter les terrains publics :** Mettre à disposition des terrains appartenant à l'État pour construire des logements à des fins publiques.
- 3) **Stimuler l'utilisation des méthodes modernes de construction :** Soutenir la livraison rapide de logements, à grande échelle et de manière prévisible.
 - a. Construction en usine et conception standardisée. Accélérer la mise en chantier.

Ce qui distingue Maisons Canada

- 1) **Une seule agence fédérale :** combinant les différents types de financement, l'accès aux terrains publics et l'expertise en matière de développement.
 - a. Agit à titre de guichet unique du gouvernement fédéral pour le logement.
- 2) **Son approche par portefeuille :** permettant des filières pluriannuelles de projets. Cependant, les demandes individuelles seront également soutenues.
- 3) **Des partenariats solides :** entre les différentes parties prenantes (organismes à but non lucratif, organisations autochtones, partenaires privés et entités municipales et provinciales.)
- 4) **Engagements en faveur de la construction modulaire et en usine :** pour soutenir l'envergure et la prévisibilité, mais aussi pour renforcer les chaînes d'approvisionnement locales.

Premiers engagements et croissance

- 1) En avril 2026 (après environ sept mois d'activité), au moment du webinaire de l'Ontario : premiers engagements et forte croissance.
- 2) **Programme de construction directe** : avec une première tranche de 4 000 logements répartis sur 6 sites fédéraux (Toronto, Ottawa, Longueuil, Edmonton, Winnipeg et Dartmouth) en utilisant des méthodes modernes de construction pour accélérer la livraison.
- 3) **Fonds canadien de protection des loyers de 1,5 milliard de dollars** : pour préserver et protéger les logements locatifs abordables qui sont déjà construits.

Il est important de maintenir l'équilibre entre la construction de nouvelles habitations et l'entretien du parc immobilier existant pour assurer une croissance nette de l'offre. Le Fonds canadien de protection des loyers sera lancé un peu plus tard cette année. <https://logement-infrastructure.canada.ca/housing-logement/crpf-fcpl/index-fra.html>

- 4) Un milliard de dollars pour soutenir des logements avec services de soutien et des logements de transition : ajout d'options d'habitation spécialement conçues pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.
- 5) **Augmentation du nombre de partenaires un peu partout au Canada** : Signature d'accords de partenariat avec le Nunavut, la Colombie-Britannique, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Récente annonce à Ottawa pour la construction de 3 000 logements.

Définition de l'abordabilité selon Maisons Canada

- 1) **Abordabilité** = logement dont le coût est inférieur à 30 % du revenu du ménage avant impôt, ajusté aux réalités locales en matière de revenus.
- 2) **Logement hors marché** = logement public, sans but lucratif, autochtone ou coopératif où les loyers sont fixés à un niveau inférieur à celui du marché pour garantir l'accessibilité à long terme.

Exemple de loyer abordable maximum selon la taille du logement*

Revenu médian des ménages de la région (2026)	Studio	1 chambre	2 chambres	3 chambres
Très faible revenu (0 à 25 % du revenu médian)	286 \$	368 \$	584 \$	763 \$
Faible revenu (26 à 50 % du revenu médian)	572 \$	737 \$	1 169 \$	1 526 \$
Revenu moyen (51 à 75 % du revenu médian)	858 \$	1 105 \$	1 753 \$	2 289 \$

Revenu médian (76 à 100 % du revenu médian)	1 144 \$	1 473 \$	2 338 \$	3 053 \$
---	----------	----------	----------	----------

Disponible sur le site Web de Maisons Canada

*Ces chiffres sont fournis à titre indicatif et sont fondés sur les niveaux de revenu nationaux. Les seuils de loyer réels varient selon les municipalités et évolueront au fil du temps en fonction des données sur le revenu mises à jour.

Tableau : Représente la manière selon laquelle Maisons Canada calcule l'accessibilité. L'outil complet est disponible pour chaque zone géographique et région sur le site Web de Maisons Canada. L'objectif est de créer des logements destinés aux personnes qui ont des revenus allant de très faible à médian (très faibles, faibles, moyens et médians). <https://logement-infrastructure.canada.ca/bch-mc/housing-affordability-abordabilite-logement-fra.html>

Admissibilité au partenariat flexible

- 1) **L'approche d'investissement de Maisons Canada repose sur une conception flexible :** ce qui est par ailleurs le thème central de la démarche de Maisons Canada. Cette démarche permet la réalisation de projets de toutes tailles, dans l'ensemble des régions (urbaines, rurales, éloignées et nordiques, ainsi que les collectivités autochtones) sans seuil minimal de logements.
 - a. Les projets de 10 logements sont donc considérés au même titre que ceux de 500 logements. C'est pourquoi il est recommandé de tous les soumettre.
- 2) **L'état de préparation et les besoins de la collectivité définissent l'envergure des projets :** La priorité est donc accordée aux projets qui répondent aux besoins précis de la collectivité et qui peuvent être construits très rapidement.
- 3) **Continuum du logement :** Les investissements de Maisons Canada soutiennent le logement permanent et le logement de transition, mais pas les refuges d'urgence.

Maisons Canada octroie du financement à ces différents types de logements : de transition, avec services de soutien, communautaires, abordables du marché bas de gamme.

Rôles des partenariats

- 1) Les partenariats prennent différentes formes, et le rôle de Maisons Canada s'adapte en fonction des besoins et de l'état de préparation du projet. Dans l'ensemble de l'écosystème, les partenaires apportent des forces distinctes et complémentaires qui permettent une mise en chantier rapide et un coût abordable à long terme.
 - a. **Maisons Canada :** Capital, octroi de terrains, structuration des transactions et expertise en matière de développement pour soutenir les projets.

- b. **Provinces et territoires** : Capital, approbations du financement à long terme pour l'exploitation et les services de soutien et intégration des systèmes (entre les instances gouvernementales, les réseaux de la santé et du secteur de l'habitation).
- c. **Municipalités et instances municipales** : Terrains, zonage, autorisations, inspections et définition des priorités locales.
- d. **Partenaires à but non lucratif, coopératifs et autochtones** : Équité ou gestion des terrains, niveaux d'abordabilité au sein de la collectivité, logements culturellement adaptés pour soutenir ces collectivités. Participer au financement, collaborer à l'établissement des approches, et soutenir les projets de logements, afin de répondre aux différents besoins des collectivités.
- e. **Entreprises de développement et manufacturiers privés** : Principaux partenaires avec lesquels les promoteurs et Maisons Canada doivent travailler. Leur capacité de livraison est importante, ils sont capables de soutenir les collectivités à revenus mixtes et ils intègrent les méthodes modernes de construction.

Le cadre d'investissement

- 1) Maisons Canada cherche à soutenir des projets qui sont cohérents avec ses principales priorités.
 - a. **Mise en chantier immédiate** : Projets prêts à démarrer dans les 12 mois suivants. Plusieurs groupes soumettront divers projets, mais Maisons Canada veut s'assurer de recevoir en priorité ceux dont la mise en chantier est prévue dans les prochaines années.
 - b. **Ampleur et durée de l'abordabilité** : Projets qui répondent aux besoins locaux et qui renforcent les capacités dans le domaine du logement sans but lucratif.
 - c. **Innovation en matière de livraison** : Projets qui misent sur la construction modulaire volumétrique et de modèles reproductibles fabriqués en usine, afin de réduire les coûts et d'accélérer la livraison.
 - d. **Partenariats solides** : Présentez votre demande à Maisons Canada avec un montage financier structuré et Maisons Canada comblera l'écart de financement. Misez sur des partenariats collaboratifs, qui mobilisent des capitaux et regroupent les demandes afin d'accroître les retombées régionales et communautaires.
 - e. **Achats canadiens** : Élément crucial pour Maisons Canada et le gouvernement fédéral dans le cadre de la politique « Achetez canadien ».

L'achat de matériaux canadiens renforce les chaînes d'approvisionnement et la fabrication locale, ce qui soutient l'économie régionale.

Caractéristiques d'une proposition exceptionnelle de construction de maisons canadiennes

***Éléments à inclure dans une proposition à Maisons Canada pour qu'elle se démarque des autres.

Maisons Canada fait preuve de transparence en indiquant que le nombre de dossiers soumis excède la capacité de financement allouée pour les cinq prochaines années (enveloppe initiale de 13 milliards de dollars et ajout récemment annoncé de 1,7 milliard dédié au logement autochtone par l'intermédiaire de Maisons Canada).

Il est important que les projets soutenus par l'argent public soient rentables, abordables et qu'ils répondent aux besoins des collectivités.

- 1) **Chef de file en matière de méthodes modernes de construction** : Utilisation de méthodes modernes de construction pour accélérer la livraison, réduire les risques liés aux dépassements de coûts et d'échéancier, améliorer la qualité et soutenir l'évolutivité conformément au mandat d'industrialisation de Maisons Canada.
- 2) **Engagement à acheter canadien** : Un alignement fort sur la politique fédérale « Achetez canadien » en donnant la priorité aux matériaux produits dans le pays, aux fabricants canadiens et aux chaînes d'approvisionnement locales.
- 3) **Conception de bâtiments durables** : Des approches intégrées favorisant une conception à faible émission de carbone, résistante aux changements climatiques et efficace sur le plan énergétique, afin de réduire l'empreinte environnementale et d'optimiser la performance opérationnelle à long terme (les logements livrés à ce jour sont bien entretenus et financièrement viables à long terme).
- 4) **Structure innovante de partenariat** : Des partenariats entre le secteur public, les organismes à but non lucratif, les organisations autochtones et le secteur privé, qui permettent d'harmoniser les incitations, de répartir les risques de manière appropriée et de renforcer la capacité de mise en œuvre. L'objectif est d'aligner les différentes sources de financement afin de créer une structure et d'optimiser les ressources financières limitées du milieu.
- 5) **Valeur démontrée de l'investissement** : Une discipline des coûts fondée sur le cycle de vie, qui maximise les retombées de l'investissement public en équilibrant les coûts d'investissement, les conséquences sur l'abordabilité et la viabilité financière à long terme. Maisons Canada souhaite voir comment les propositions s'alignent sur les critères de référence locaux.

- 6) **Une structure financière claire et équilibrée** : Une stratégie de financement crédible et réaliste, qui démontre un besoin clair de soutien de la part de Maisons Canada et qui utilise l'investissement de Maisons Canada de manière catalytique pour mobiliser d'autres sources de financement publiques, privées et philanthropiques.

***Les propositions qui progressent rapidement sont celles qui ont trouvé d'autres bailleurs de fonds, mais qui n'ont pas encore reçu de soutien.

- 7) **Viabilité opérationnelle à long terme** : Des modèles d'exploitation fondés sur le cycle de vie, comprenant des services, qui garantissent la viabilité financière (réparations ponctuelles des immobilisations en fonction des besoins, entretien et besoins quotidiens), la performance durable des actifs et la gestion à long terme du financement public.
- 8) **Satisfaction des besoins locaux en matière de logement** : Des projets qui répondent aux priorités locales et aux besoins des collectivités en matière de logement, en proposant des niveaux d'abordabilité appropriés, une variété de logements et des retombées cohérentes avec le mandat de Maisons Canada.

Lorsque vous soumettez un projet à Maisons Canada, démontrez comment ce dernier répond aux besoins locaux et à ceux entourant le logement et l'itinérance dans la collectivité. Plus vos demandes seront documentées et démontreront une adéquation avec les besoins locaux, plus Maisons Canada sera disposée à agir.

Soumettre une proposition

- 1) **Revoir les priorités** : Consultez le Cadre de politique d'investissement avant d'effectuer votre proposition. Ce cadre agit comme référence pour les promoteurs.
- 2) **Créer un compte sur le portail** : Les promoteurs doivent s'inscrire pour obtenir un compte sur le portail de Maisons Canada afin de débiter leur demande, de sauvegarder les avancées et de recevoir les communications de Maisons Canada. La création d'un compte ne signifie pas qu'une proposition a été soumise.
- 3) **Remplir une demande** : Les demandes doivent être remplies directement dans le portail. Les questions obligatoires sont marquées d'un astérisque (*).
- 4) **Valider chaque section** : chaque section doit être validée une fois remplie. Une fois validée, la section devient verte. <https://logement-infrastructure.canada.ca/bch-mc/ressources-ressources/required-docs-requis-fra.html>
<https://can01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fhousing-infrastructure.canada.ca%2Fbch-mc%2Fressources-ressources%2Frequired-docs-requis-eng.html&data=05|02|smichaud%40nichihousing.com|02120e8e928846a9370508>

[dea2469352|0c761da0272a41088f07c3ed339a2493|0|0|639126621213692269|Unk
nown|TWFpbGZsb3d8eyJFbXB0eU1hcGkiOnRydWUslYiOilwLjAuMDAwMCIsIAiOiJ
XaW4zMilslkFOljoiTWFpbClslldUijoyfQ%3D%3D|0||&sdata=nIF5DeLYiAyx3iqy7Vm
o2cKJdAoblaT1nPBeHfH3IZ4%3D&reserved=0](https://nichi.ca/fr/)

- 5) **Documentation requise** : remplissez la liste de vérification des documents requis. Tout document manquant de la liste de vérification entraînera un retard dans l'évaluation de la demande et même une annulation. Le cas échéant, vous devrez soumettre une nouvelle demande.

*** Nous reconnaissons que les demandeurs des régions nordiques ou rurales, en Ontario comme ailleurs au pays, peuvent faire face à des réalités locales particulières. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir certains des documents demandés dans la liste de vérification, vous pouvez présenter un autre document adapté à votre région en expliquant pourquoi cette solution de rechange est pertinente.

- 6) **Attester et soumettre** : Avant de soumettre une demande, les promoteurs doivent donner leur accord.

***L'attestation permet à Maisons Canada d'examiner et de partager des documents avec d'autres agences afin de procéder à une évaluation appropriée.

***La plupart des retards sont dus à des demandes incomplètes.

Méthodes modernes de construction (MMC)

- 1) Plusieurs innovations dans le secteur de la construction de logements qui peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de Maisons Canada. L'innovation prend de nombreuses formes. Maisons Canada souhaite donc que les parties prenantes du marché puissent choisir ce qui convient le mieux aux projets.
 - a. Construction hors site :
 - i. Construction modulaire volumétrique
 - ii. Systèmes structuraux en panneaux
 - iii. Éléments structurels préfabriqués
 - iv. Assemblages et sous-assemblages non structurels
 - v. Fabrication additive (impression 3D)
 - b. Construction sur site
 - i. Amélioration de la productivité grâce aux produits
 - ii. Amélioration de la productivité grâce aux processus
- 2) Maisons Canada se concentre principalement sur la construction hors site, mais s'intéresse aussi à plusieurs méthodes modernes de construction.

Plusieurs méthodes modernes de construction sont souvent utilisées au sein d'un même projet. La possibilité d'avoir recours à ces méthodes variera considérablement en fonction de la typologie (par exemple, immeubles de grande hauteur par rapport aux immeubles de taille moyenne, changements locaux dans l'offre). L'application des méthodes modernes de construction ne suit pas un modèle unique : Maisons Canada s'attend donc à en voir plusieurs.

Partenariat pour la réussite des méthodes modernes de construction

***Les bonnes pratiques issues des premiers projets de Maisons Canada utilisant les méthodes modernes de construction.

- 1) **Premiers engagements** : avec les personnes responsables du projet, les entrepreneurs et les fabricants pour intégrer les méthodes modernes de construction dès le début de la planification. Envisager les MMC dès le départ.
- 2) **Approche de conception** : qui tient compte des techniques, des possibilités et des contraintes des méthodes de construction modernes dès les premières étapes de la conception.
- 3) **Standardisation et répétabilité** : qui mettent l'accent sur la réutilisation des conceptions et des systèmes de construction afin d'améliorer l'efficacité, de réduire les déchets et de renforcer le contrôle de la qualité.
- 4) **Planification intégrée** : qui permet de s'assurer que les fabricants, les fournisseurs de transport et les équipes sur le terrain sont sur la même longueur d'onde, afin de minimiser les retards et d'optimiser les flux de production hors site.
- 5) **Intégration numérique** : qui permet de tirer parti de la modélisation des données du bâtiment pour coordonner la conception, la fabrication, la logistique et l'installation, assurant ainsi une plus grande précision.

Questions et discussions

- 1) **Logements abordables** : Dans les différents ressorts géographiques, beaucoup travaillent avec différentes définitions de l'accessibilité (le gouvernement fédéral à travers différents programmes, le gouvernement provincial dans le cadre de la *Loi sur les redevances d'aménagement* et les bulletins d'habitation ou les définitions municipales).

Maisons Canada se concentre sur les composantes de marché et les composantes de revenu. La définition de Maisons Canada est flexible et liée au revenu et dans la plupart des ressorts géographiques de l'Ontario, ce qui serait abordable et considéré comme tel par la province est également considéré comme

abordable par Maisons Canada. Il n'y a pas d'exigences minimales en ce qui concerne le pourcentage d'accessibilité financière ou le niveau d'accessibilité financière utilisé dans le formulaire.

- 2) **Structure financière et structure financière idéale** : En raison des coûts élevés, il est nécessaire d'amalgamer plusieurs sources de financement pour débloquer les projets.

En général, les projets fructueux comportent des fonds propres du promoteur ainsi que diverses sources de financement (de la SCHL, du Programme de prêts pour la construction d'appartements, d'APH Select et de prêteurs plus traditionnels, comme les grandes institutions financières). Maisons Canada agira à titre de dernière ressource permettant de débloquer les projets.

- 3) **Rénovations et conversions** : Maisons Canada a été créée pour soutenir la création d'une nouvelle offre de logements (nouvelles constructions, conversion de logements non résidentiels ou ajout de logements).

***Maisons Canada ne dispose pas nécessairement de fonds destinés aux rénovations, bien qu'elle reconnaisse qu'il s'agit d'une lacune importante, en particulier en raison du vieillissement des infrastructures. Le mandat de Maisons Canada consiste à développer une nouvelle offre de logements abordables par le biais de nouvelles constructions, d'agrandissements ou de conversions en logements.

- 4) **Traitement des demandes** : Maisons Canada reconnaît que l'examen des propositions a pris plus de temps que prévu. L'agence gouvernementale a reçu plus de demandes que prévu (1 100 demandes complètes ou comportant des éléments manquants).

Nouvelle organisation ayant sept mois d'existence. Poursuivre le développement des équipes régionales. Nous devons trouver des solutions pour répondre aux contraintes de capacité. Les demandes les plus cohérentes avec le Cadre de la politique d'investissement sont celles qui ont connu le plus de succès jusqu'à présent.

- 5) **Financement de prédémarrage** : Maisons Canada disposait d'un programme (financement de démarrage) permettant de couvrir les coûts de prédémarrage. Ces investissements étaient essentiels pour que les projets soient prêts à être mis en chantier.

(Il semble que le programme ait été fermé « à la suite de l'Examen exhaustif des dépenses du gouvernement. Aucun nouveau fonds ne sera alloué au programme de financement initial. Par conséquent, ce programme n'accepte plus de nouvelles demandes. Le portail de soumission des demandes est maintenant fermé ».

***Cependant, bien que Maisons Canada ne finance pas nécessairement le prédémarrage lié à la préparation des sites, une exception peut être envisagée pour les soumissions de portefeuille. Si vous présentez un ensemble de sites (certains prêts à être mis en chantier ou d'autres, prévus pour les années à venir) et qu'un financement de prédémarrage est nécessaire à leur activation, Maisons Canada pourra examiner ces demandes.

***Si vous recherchez un financement pour le prédémarrage, Maisons Canada n'est pas nécessairement la meilleure option.

- 6) **Subventions** : Maisons Canada dispose de subventions et d'options de prêts remboursables (semblables aux programmes de la SCHL), mais adopte une approche plus souple en examinant réellement les besoins du projet ou du portefeuille et en travaillant en collaboration avec chaque promoteur afin de déterminer la meilleure option.

***Prioriser les subventions pour les projets de logements de transition et de logements avec services de soutien, qui sont abordables pour les personnes à faible et à très faible revenu, tout en sachant que la plupart de ces projets ne peuvent supporter aucune dette.

***Priorité aux subventions pour les projets de logement autochtone à but non lucratif.

Options de prêts remboursables. Maisons Canada ne souhaite pas être le principal bailleur de fonds de ces projets. Maisons Canada ne veut pas être rigide avec ses outils.

Lorsque Maisons Canada deviendra une société d'État, ses solutions de financement pourront se développer (garanties de prêts, prises de participation).

- 7) **Logement autochtone** : Le 24 avril, Maisons Canada a annoncé un financement de 1,7 milliard de dollars destiné à soutenir le logement autochtone dans le cadre de la Stratégie sur le logement en milieu URN. Ce financement permettra de débloquer beaucoup plus de projets.

Maisons Canada a déjà reçu de nombreuses propositions de logements autochtones sur le portail. Certaines sont directement relatives aux Autochtones, et d'autres sont en partenariats avec des organismes à but non lucratif ou du secteur privé.

Maisons Canada continuera à donner la priorité aux projets de logements autochtones et reconnaît que les besoins des collectivités autochtones sont uniques et distincts.

Maison Canada comprend aussi que les organisations autochtones implantées dans les collectivités rurales et de petites tailles peuvent avoir besoin d'un soutien différent par rapport aux gros fournisseurs de logements autochtones, situés en milieu urbain, qui ont construit un nombre considérable de logements.

La vice-présidence des partenariats autochtones à Maisons Canada est attendue prochainement. Renforcer la capacité d'un groupe propre aux Autochtones au sein de Maisons Canada pour soutenir les demandes de partenariats (approche personnalisée) afin d'éviter de recourir à une approche unique visant à soutenir l'autodétermination et une réconciliation plus large.

Un montant de 1,7 milliard de dollars a été ajouté à l'enveloppe de 13 milliards de dollars.

- 8) **Financement intégratif pour les réserves** : À ce jour, aucun financement intégratif n'a été mis en place. Maisons Canada cherche à adopter une approche intégrative à travers les agences fédérales. Maisons Canada reconnaît qu'elle doit continuer à faire avancer ces conversations en interne afin de faire progresser les projets de logement.

***Le Fonds Bâtir un Canada fort pourrait être une option de rechange pour le financement des infrastructures de soutien au logement (conduites d'eau, etc.)

- 9) **Méthodes modernes de construction** : Maisons Canada a émis une demande de renseignements. L'objectif était de recueillir des renseignements auprès de tous les fabricants et entrepreneurs généraux qui utilisent les méthodes modernes de construction. Cette initiative a permis de recueillir plus de 200 soumissions, qui seront publiées dans les prochains mois et qui favorisent le maillage entre les entreprises et les différents partenaires.

Maisons Canada répétera l'expérience.

- 10) **Portefeuilles (pluriannuels)** : Maisons Canada se concentre sur les soumissions de portefeuille et veut recevoir des projets de logements abordables à grande échelle.

Vous pouvez regrouper les projets qui sont prêts à être mis en œuvre avec ceux qui le seront dans quelques années. Il est possible de regrouper des projets qui comprennent des constructions classiques prêtes à être mises en chantier, l'intention de Maisons Canada est d'évaluer l'intégration des méthodes modernes de construction. Il n'y a pas d'exigences minimales pour les portefeuilles (plusieurs projets dans un ou plusieurs ressorts géographiques sont possibles) afin d'adopter une approche de portefeuille à l'échelle régionale.

Sur le portail, vous pouvez soumettre des portefeuilles de projets (c'est-à-dire plusieurs adresses, et vous pouvez télécharger des documents pour chacune d'entre elles).

Maisons Canada vous encourage à faire une soumission préliminaire à son équipe pour avoir une meilleure idée de ce que doivent comporter la demande et le portefeuille.

- 11) **Partenariats et structure** : La province de l'Ontario présente des lacunes par rapport à d'autres initiatives, comme l'Initiative Canada-Ontario de logement communautaire (ICOLC) et l'Initiative liée aux priorités de l'Ontario en matière de logement (IPOL), qui sont limitées. Les fonds restent souvent dans les mains des municipalités et à l'échelle locale. Ils ne sont donc pas redistribués aux organismes à but non lucratif qui pourraient mieux les dépenser.

Maisons Canada reconnaît ces projets, particulièrement en Ontario, et souhaite continuer à mobiliser tous les paliers gouvernementaux afin de fournir des logements à tous les partenaires.

- 12) **Politiques de Construire le Canada** : La politique « Achetez canadien » est une mesure encouragée par le gouvernement fédéral et soutenue par Maisons Canada.

***Vous ne serez pas disqualifié même si certaines parties de votre chaîne d'approvisionnement ne sont pas canadiennes.

Liste des ressources de Maisons Canada :

Cadre de politique d'investissement

Définit les priorités, l'approche et l'admissibilité des projets.

<https://logement-infrastructure.canada.ca/bch-mc/policy-framework-invest-cadre-strategique-fra.html> <https://logement-infrastructure.canada.ca/bch-mc/policy-framework-invest-cadre-strategique-fra.html>

FAQ

<https://logement-infrastructure.canada.ca/bch-mc/faq-fra.html> <https://housing-infrastructure.canada.ca/bch-mc/faq-eng.html>

Glossaire des termes

Définitions des principaux termes et concepts utilisés par Maisons Canada

<https://logement-infrastructure.canada.ca/bch-mc/resources-ressources/glossary-glossaire-fra.html> <https://logement-infrastructure.canada.ca/bch-mc/resources-ressources/glossary-glossaire-fra.html>

Portail de Maisons Canada

Lieu de soumission des demandes

<https://bch-portal-portail-mc.canada.ca/fr/> <https://bch-portal-portail-mc.canada.ca/fr/>

Guide du portail Maisons Canada

À quoi s'attendre dans le portail

<https://logement-infrastructure.canada.ca/bch-mc/resources-ressources/portal-guide-portail-fra.html> <https://logement-infrastructure.canada.ca/bch-mc/resources-ressources/portal-guide-portail-fra.html>

Liste de vérification des documents demandés

Ce dont vous avez besoin pour vous préparer

<https://logement-infrastructure.canada.ca/bch-mc/resources-ressources/required-docs-requis-fra.html> <https://logement-infrastructure.canada.ca/bch-mc/resources-ressources/required-docs-requis-fra.html>

Guide pas-à-pas pour une proposition.

Présentation complète du processus de demande

<https://logement-infrastructure.canada.ca/bch-mc/resources-ressources/step-by-step-guide-etape-fra.html> <https://logement-infrastructure.canada.ca/bch-mc/resources-ressources/step-by-step-guide-etape-fra.html>

Outil d'abordabilité de Maisons Canada

Seuils locaux d'abordabilité par région

<https://bch-portal-portail-mc.canada.ca/fr/AffordabilityTool/>

Demandes de renseignements généraux

BCHInquiries-DemandesMC@infc.gc.ca

Portail du soutien technique

crmsupport-soutiengrc@infc.gc.ca

Pour avoir des nouvelles : Suivez-nous sur les médias sociaux

LinkedIn : Maisons Canada | Build Canada Homes

X : Build Canada Homes (@BuildCanHomes)